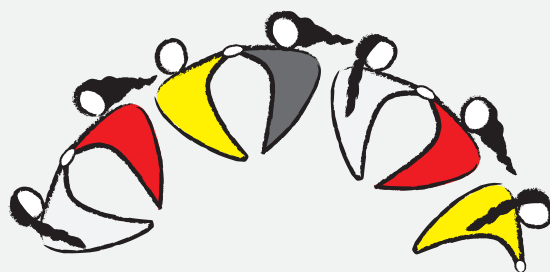


POURSUIVANT NOTRE PARCOURS  
Fiducie FIC



**Rapport annuel 2017-2018**



## POURSUIVANT NOTRE PARCOURS

### Fiducie FIC

Aujourd'hui, le Fonds en fiducie FIC soutient des programmes éducatifs contribuant à la guérison, à la réconciliation et à l'acquisition de connaissances. Le Fonds en fiducie FIC a pour objectif d'aider les citoyens, organisations et communautés Métis et des Premières Nations à traiter les séquelles à long terme du système des pensionnats indiens et à soutenir des programmes éducatifs contribuant à la guérison et à la réconciliation pendant plusieurs années.

Rapport annuel 2017-2018

# Table des matières

|                                                                  |    |                                                                         |    |
|------------------------------------------------------------------|----|-------------------------------------------------------------------------|----|
| Message du président.....                                        | 4  | Communications.....                                                     | 12 |
| Message de la directrice exécutive intérimaire ...               | 6  | Plateforme de demande en ligne .....                                    | 13 |
| À propos du Fonds en fiducie FIC.....                            | 7  | Programmes en 2017-2018.....                                            | 14 |
| Notre vision .....                                               | 8  | Appel de demandes de groupes et<br>d'organisations en 2017-2018.....    | 14 |
| Notre mission.....                                               | 8  | Projets de groupes et d'organisations<br>réalisés en 2017-2018.....     | 15 |
| Notre équipe .....                                               | 9  | Projets nationaux.....                                                  | 18 |
| Conseil des fiduciaires.....                                     | 9  | Appel de demandes de particuliers en<br>2017-2018 .....                 | 18 |
| Personnel.....                                                   | 9  | Particuliers dont le projet a été sélectionné<br>en 2017-2018.....      | 20 |
| Conseillers.....                                                 | 9  | Activités en 2018-2019.....                                             | 22 |
| Faits marquants de 2017-2018.....                                | 10 | Appel de demandes de groupes et<br>d'organisations pour 2018-2019 ..... | 23 |
| 2017-2018 – Année de transition .....                            | 11 | Appel de demandes de particuliers<br>en 2018-2019 .....                 | 23 |
| Conseiller juridique du Fonds en fiducie FIC..                   | 11 | Finances, audit et investissements.....                                 | 23 |
| Gestion de l'investissement pour le Fonds<br>en fiducie FIC..... | 11 | Planification stratégique.....                                          | 23 |
| Ressources humaines.....                                         | 11 | États financiers audités.....                                           | 25 |
| Amélioration de la gouvernance .....                             | 12 |                                                                         |    |
| Administration.....                                              | 12 |                                                                         |    |



## Message du président

Tansi! Je suis honoré d'avoir été nommé président du Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada (Fonds en fiducie FIC) et c'est avec plaisir que j'accepte cette responsabilité. La mission du Fonds en fiducie FIC consiste à aider les communautés, les organisations et les citoyens à mettre en œuvre des changements positifs durables, ainsi qu'à offrir des occasions significatives d'améliorer la vie des citoyens Métis et des Premières Nations. Je suis ravi de l'expérience, des connaissances et de l'engagement que les membres du Conseil des fiduciaires mettent au service de cette mission. Je souhaite les remercier pour l'engagement et le leadership dont ils font preuve à l'égard de cette cause et pour m'avoir aussi bien accueilli au sein de leur équipe.

L'année écoulée a été très excitante. Nous avons mis à l'épreuve nos procédures et les politiques qui ont été établies afin de permettre à l'organisation de continuer à financer des initiatives éducatives qui tiennent compte de nos valeurs, de notre mission et de notre vision. En tant qu'organisation, le Fonds en fiducie FIC continue de croître et d'évoluer grâce à la considération ainsi qu'aux idées et aux principes novateurs des membres du Conseil des fiduciaires et de l'équipe.

Cette année, un changement est survenu au sein de l'équipe de direction du Fonds en fiducie FIC. Notre première directrice exécutive, Nicole Callihoo, est retournée dans sa région natale pour assumer de nouvelles fonctions. Au nom de tous les membres du Conseil des fiduciaires, j'aimerais remercier Nicole pour son apport important à notre organisation. J'aimerais également remercier Naomi Racette d'avoir accepté d'assumer les fonctions de directrice exécutive par intérim. Sous la direction de Naomi, l'organisation n'a pas cessé ses travaux et a continué à évoluer. Le Conseil des fiduciaires est également heureux d'annoncer qu'un nouveau directeur exécutif, Arnold Blackstar, a été nommé. Il prendra la direction de l'organisation dès le 16 juillet 2018.

Grâce aux fonds résiduels de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens, le Fonds en fiducie FIC investit dans un large éventail de programmes de revitalisation de la culture et de la langue et de programmes éducatifs communautaires. Nous fournissons également des ressources importantes bénéficiant à des centaines d'étudiants de niveau postsecondaire, à des personnes cherchant à obtenir de la formation ou une certification et à des activités d'acquisition de connaissances visant à revitaliser et à faire connaître l'histoire, les cultures et les langues des Métis et des Premières Nations.

Le Conseil des fiduciaires a la responsabilité de surveiller et d'encadrer la gestion de l'investissement des fonds résiduels et l'octroi du financement aux bénéficiaires. Des rencontres régulières, des conseils spécialisés et un examen minutieux du travail de l'équipe du Fonds en fiducie FIC nous ont permis de concentrer nos efforts sur la mission consistant à appuyer les populations Métisses et des Premières Nations.

Cette année, le Conseil des fiduciaires du Fonds en fiducie FIC a accueilli John G. Paul et le chef Roy Fox. Ils ont contribué de façon importante à nos efforts visant à améliorer le bien-être et le mode de vie des survivants des pensionnats indiens, de leurs descendants et de l'ensemble des Métis et des membres des Premières Nations de partout au Canada. Nous aimerions aussi profiter de l'occasion pour remercier Phil Fontaine, Jaime Battiste et Charles Weaselhead pour leur dévouement envers le Fonds en fiducie FIC. Ils ont fait preuve d'une

passion, d'un engagement et d'un leadership précieux au cours de leur mandat à titre de fiduciaires et ils nous manqueront.

Il nous tarde d'entreprendre une nouvelle année et de continuer à investir pour aider nos citoyens à atteindre leurs objectifs en matière d'éducation. Notre réussite dans toutes les sphères de la vie contribue directement à la prospérité de la population des Premières Nations, ce qui nous donne à tous une raison de célébrer.

Kinanâskomitin,



Keith Martell, président  
Fonds en fiducie FIC





## Message de la directrice exécutive intérimaire

Je suis très heureuse de présenter le rapport annuel sur les activités qui se sont déroulées durant l'exercice 2017-2018. En jetant un regard sur l'année écoulée, je constate à quel point les communautés et les citoyens tirent profit des investissements faits dans notre culture, notre langue et notre éducation, et je prends conscience des changements positifs durables que nous pouvons réaliser ensemble. Les contributions du Conseil des fiduciaires, des membres du personnel et des bénéficiaires doivent être reconnues et sont grandement appréciées. J'aimerais exprimer ma profonde gratitude aux membres du Conseil des fiduciaires et du personnel qui ont tous joué un rôle important dans l'atteinte de nos résultats. C'est un privilège et un honneur de faire partie de l'équipe et je m'efforce de poursuivre l'important travail de guérison et d'acquisition de connaissances auquel se consacre le Fonds en fiducie FIC.

Le Fonds en fiducie FIC a octroyé un financement de 10 millions de dollars cette année. De ce montant, 2,1 millions de dollars ont été remis, sous forme de bourses d'études, de bourses d'entretien et d'allocations, à des citoyens Métis et des Premières Nations pour appuyer leurs projets d'études. Nous avons également soutenu 88 projets de groupes et d'organisations de partout au Canada : des projets axés sur la revitalisation de la langue et de la culture, sur les jeunes, sur le renforcement des liens familiaux, sur les médias

novateurs, sur les activités sur la terre, sur l'élaboration de programmes et sur la guérison.

Nous avons intégré au présent rapport un résumé des réalisations de l'organisation et des succès d'étudiants qui ont pu bénéficier de notre financement. Le Fonds en fiducie FIC est fier de prendre part à ces initiatives communautaires qui favorisent la guérison et la réconciliation, et il motive les gens à favoriser des changements positifs par l'éducation et l'apprentissage.

C'est donc avec plaisir que je présente le rapport annuel de l'exercice 2017-2018, et il me tarde de continuer à travailler avec nos communautés, avec les personnes victimes des répercussions des pensionnats indiens et les étudiants des Premières Nations, afin de favoriser des changements positifs.

En toute amitié,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Naomi Racette'.

Naomi Racette  
Directrice exécutive intérimaire

## À propos du Fonds en fiducie FIC

Le Fonds en fiducie FIC a été établi comme fiducie en 1975 et, au cours de la même année, a obtenu le statut d'organisme de bienfaisance. Au départ, le Fonds en fiducie FIC a été créé pour faire de la recherche, pour communiquer avec les Premières Nations et leur proposer des solutions en lien avec nos priorités, et pour améliorer notre qualité de vie. Les objectifs originaux du Fonds étaient les suivants :

- a) Étudier, de concert avec des représentants des Premières Nations de partout au Canada, les problèmes auxquels les Premières Nations sont confrontées dans la société d'aujourd'hui;
- b) Réaliser de la recherche sur les problèmes économiques, sociaux et scientifiques touchant les collectivités des Premières Nations en visant à proposer des solutions à ces problèmes;
- c) Réaliser de la recherche sur les aspects historiques et culturels des collectivités des Premières Nations en visant à les aider à préserver leurs valeurs et leur culture;
- d) Afin de réaliser ces objectifs, recueillir des renseignements et les diffuser aux groupes de Premières Nations et aux autres intervenants concernés par la qualité de vie des Premières Nations.

Au cours de la dernière décennie, le Fonds en fiducie FIC a atteint ces objectifs en administrant le Fonds de langue et d'alphabétisation, le Fonds de guérison de la jeunesse, le Fonds de recherche parrainé et le Fonds des héros de notre époque.

En 2009, le Fonds en fiducie FIC a actualisé son mandat afin de soutenir financièrement des objectifs en matière d'éducation et la mise en œuvre de programmes de guérison et de réconciliation. Les objectifs suivants ont été ajoutés à son mandat :

- e) Offrir des programmes éducatifs ainsi que des services et initiatives connexes visant à aider les membres des Premières Nations, notamment en leur fournissant une aide financière pour leur permettre de s'inscrire dans des établissements d'enseignement de tous les niveaux;
- f) Selon les besoins, offrir des initiatives, des services et des programmes en matière de guérison et de réconciliation aux membres des Premières Nations, afin d'atténuer les séquelles intergénérationnelles causées par le système de pensionnats.

Aujourd'hui, le Fonds en fiducie FIC soutient des programmes éducatifs contribuant à la guérison, à la réconciliation et à l'acquisition de connaissances. Dans le cadre du Fonds en fiducie FIC, les programmes éducatifs sont offerts par des établissements d'enseignement, des centres culturels, des organismes, des communautés et des particuliers ou des groupes, et sont à court ou à long terme, officiels ou informels, certifiés ou non certifiés.

Les programmes éducatifs comprennent notamment :

- des programmes qui visent à améliorer l'éducation et la formation à l'emploi;
- des programmes qui font la promotion des langues et cultures des Premières Nations et des Métis;
- des programmes qui favorisent le développement communautaire et personnel, notamment des programmes de counselling et des programmes visant à traiter les préjudices causés par les pensionnats indiens.

## Notre vision

Axé sur la préservation et la revitalisation des langues, de la culture et des modes de vie des Premières Nations, nous fournissons des ressources pour créer de véritables possibilités d'améliorer la qualité de vie des Premières Nations.

## Notre mission

Nous nous employons à créer des possibilités concrètes qui ont un effet positif sur la vie des citoyens des Premières Nations des manières suivantes :

- Cultiver un esprit de guérison et de réconciliation en fournissant des ressources pour des projets qui sont axés sur la préservation et la revitalisation de la culture, des langues et des modes de vie, et qui aboutissent à une reconnaissance et à un respect accrus de la diversité culturelle et de l'autonomie des Premières Nations;
- Soutenir et promouvoir les programmes, services, ressources et possibilités en matière d'éducation qui permettront de revitaliser et de protéger les diverses langues, pratiques culturelles et traditions des Premières Nations, dans le but ultime d'enrichir la vie des citoyens des Premières Nations;
- Faciliter l'établissement de partenariats collaboratifs avec les gouvernements, institutions et membres des communautés des Premières Nations ainsi qu'avec les secteurs public et privé dans le but d'élaborer et de proposer des projets qui généreront de plus grandes possibilités dans toutes les régions.

*\*Un pourcentage des ressources est destiné aux nations Métisses.*

Le Fonds en fiducie  
FIC est gouverné par un  
Conseil de fiduciaires composé  
de 11 membres, soit le  
président et 10 représentants  
régionaux. Le Fonds en fiducie  
FIC conserve sa transparence  
et ses responsabilités en tant  
qu'organisation fondée  
sur les résultats.

## Notre équipe

### Conseil des fiduciaires

Keith Martell, président  
Tim Catcheway, coprésident (Manitoba)  
John G. Paul, fiduciaire (Nouvelle-Écosse/Terre-Neuve-et-Labrador)  
Chef Matilda Ramjattan, fiduciaire (Nouveau-Brunswick/Î.-P.-É.)  
Daniel Nolett, fiduciaire (Québec/Labrador)  
Chef Roy Fox, fiduciaire (Alberta)  
Cara-Faye Merasty, fiduciaire (Saskatchewan)  
Chef Rebecca David, fiduciaire (Colombie-Britannique)  
Wallace McKay, fiduciaire (Ontario)  
Bertha Rabesca Zoe, fiduciaire (Territoires du Nord-Ouest)  
Edward Taylor, fiduciaire (Yukon)

### Personnel

Naomi Racette, directrice exécutive intérimaire  
Kelsey Thompson, adjointe exécutive  
Amsey Maracle, agente de programme  
Meredith Webb, agente de programme  
Dakota Creeley, agent de programme  
Justice Morningstar, agente de programme  
Lily Ji, agente des finances  
Tom Rogers, commis aux finances

### Conseillers

Alan Pearson  
Lloyd Posno  
Stuart Wuttke, conseiller juridique, APN  
Ruth Jackson, directrice financière, APN  
Joe Connolly, Morneau Shepell



## Faits marquants de 2017-2018

- Un montant de 2,1 millions de dollars a été approuvé pour le financement de projets de particuliers.
- Le financement de projets de particuliers a permis à 218 survivants des pensionnats indiens et à 354 de leurs descendants de recevoir un appui pour atteindre leurs objectifs en matière d'éducation.
- Nous avons également appuyé 324 étudiants de niveau postsecondaire.
- Un montant de plus de 650 000 \$ a été approuvé pour les objectifs en matière d'enseignement linguistique et culturel de particuliers.
- Un montant de 7,9 millions de dollars a été approuvé pour l'organisation d'activités de financement.
- Plus de 6 467 survivants des pensionnats indiens ont participé à des activités dans le cadre de projets de groupes.
- Seul 0,9 % de la totalité du portefeuille du Fonds a été consacré aux coûts de fonctionnement.
- Le revenu d'investissement de 2017-2018 a été de \$5,03 millions de dollars.



## 2017-2018 – Année de transition

Au cours de l'exercice 2017-2018, les nombreux changements qui se sont produits au sein de notre organisation ont encouragé et favorisé la croissance du Fonds en fiducie FIC, tout en permettant la poursuite de la mise en œuvre des activités énoncées dans notre plan stratégique. Tout le long de l'exercice, nous avons concentré nos efforts sur la mise en œuvre de notre plan stratégique, le soutien des programmes communautaires, l'administration continue des trois cycles de financement précédents et la publication de deux nouveaux appels de demandes.

### Conseiller juridique du Fonds en fiducie FIC

En matière de conseils juridiques, nous continuons de faire appel à Kelly Santini. Au cours de l'année écoulée, nous avons sollicité l'expertise et l'avis de Kelly Santini pour de nombreuses questions de gouvernance et d'administration.

### Gestion de l'investissement pour le Fonds en fiducie FIC

Tout au long de l'année, nous avons maintenu notre partenariat professionnel avec Morneau Shepell. Morneau Shepell offre des conseils spécialisés en matière d'investissement, effectue un examen du travail de nos gestionnaires de l'investissement et présente régulièrement des rapports au Conseil des fiduciaires.

### Ressources humaines

Durant le dernier trimestre, nous avons accueilli deux nouveaux membres au sein de notre équipe :

- Justice Morningstar, agente de programme;
- Kelsey Thompson, adjointe exécutive.

Membre de la Première Nation de Garden River, Justice Morningstar a été embauchée le 26 février 2018 à titre d'agente de programme. Elle a récemment obtenu, de l'Université d'Ottawa, un baccalauréat spécialisé en sciences politiques ainsi qu'une mineure en droit. Justice a travaillé et fait du bénévolat auprès de plusieurs organisations des Premières Nations; elle a pour objectif d'insuffler de la force à sa communauté ojibwé et à tous les autochtones.

Membre de la Nation mohawk et élevée à Akwesasne, Kelsey Thompson a été embauchée le 26 mars 2018 à titre d'adjointe exécutive. Une fois ses études terminées, Kelsey a rapidement trouvé un emploi dans un cabinet spécialisé d'Ottawa où elle a travaillé durant six ans avant de se joindre à notre équipe. Fortement liée à sa communauté, elle retourne chez elle aussi souvent qu'elle le peut pour passer du temps avec sa famille.

Nous souhaitons la bienvenue à Kelsey et Justice au sein de la famille du Fonds en fiducie FIC et il nous tarde de travailler avec elles pour améliorer la vie des citoyens, des communautés et des organisations Métisses et des Premières Nations de partout au Canada.



Nous avons par ailleurs dit au revoir à notre directrice exécutive sortante, Nicole Callihoo. Nicole s'était jointe au Fonds en fiducie FIC en janvier 2016 à titre de directrice de programme, forte d'une vaste expérience en administration du financement de programmes. Elle est récemment retournée dans sa région natale où elle a accepté le poste de sous-ministre adjointe de la direction responsable de l'éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuit de la province de l'Alberta.

Nous souhaitons exprimer notre plus sincère gratitude et nos remerciements à Mme Callihoo. Le Fonds en fiducie FIC ne serait pas devenu ce qu'il est aujourd'hui sans son discernement et sa précieuse contribution. Nous lui souhaitons beaucoup de succès dans ses nouvelles fonctions.

## **Amélioration de la gouvernance**

Nous avons consacré les deux dernières années à la mise en place de notre plan stratégique, dont l'un des aspects importants était l'élaboration d'un énoncé de vision et de mission. Le plan est aussi axé sur les partenariats, les résultats mesurables, les investissements judicieux et la stratégie de communications. Nous continuons par ailleurs à évaluer l'organisation par rapport aux objectifs définis dans ce plan.

## **Administration**

Au cours de l'exercice, nous avons affiné nos procédures, clarifié le processus de demandes concurrentiel et poursuivi l'amélioration de notre plateforme de demande en ligne. Nous avons également continué de préparer nos ententes de contribution et d'élaborer notre cadre de reddition de compte, en plus de créer un processus d'orientation à l'intention des nouveaux employés.

## **Communications**

Nous avons confié à une entreprise autochtone de conception Web, Design De Plume, le mandat de mettre à jour notre site Web et de le rendre plus convivial, tout en lui donnant un aspect contemporain. Ainsi, l'aménagement du site a été amélioré de manière à faciliter la navigation entre les deux appels de demandes (celui destiné aux particuliers et celui destiné aux groupes), chacun ayant sa propre section qui contient de l'information, une FAQ et des exemples de réussite. Nous avons également ajouté la page Faire un don, où les particuliers et les groupes peuvent faire un don qui améliorera concrètement la vie des survivants des pensionnats indiens, des survivants intergénérationnels et des Premières Nations de l'ensemble du Canada.

Nous avons lancé notre plan publicitaire pour l'exercice 2017-2018, qui consistait notamment à publier des annonces dans 14 médias imprimés et 2 médias numériques des Premières Nations. Nous avons également envoyé des communiqués de presse et des communications générales par télécopieur à toutes les Premières Nations au pays.

Le 19 septembre 2017, nous avons lancé notre page Facebook (@nibtrust). Nous y publions régulièrement des messages bilingues où nous offrons notre aide et informons les gens des documents exigés, des heures d'ouverture, des dates limites, etc. C'est aussi sur notre page Facebook que nous annonçons notre présence à des foires et que nous indiquons les jours où les bureaux sont fermés, par exemple lors des jours fériés.

Nous avons un compte Twitter depuis décembre 2015, mais ce n'est que depuis juillet 2017 que nous y diffusons de l'information. Notre pseudonyme est @NIBTrustFund.

Dans le cadre de notre plan de communications, nous avons en outre préparé des vidéos pédagogiques afin que le public ait accès à des renseignements précis sur la marche à suivre pour demander du financement. Ces vidéos montrent, étape par étape, comment soumettre une demande au moyen de la plateforme en ligne. Vous les trouverez à la page suivante : <http://nibtrust.ca/fr/medias/>.

Enfin, nous tenons des kiosques d'information lors de l'assemblée générale annuelle de l'Assemblée des Premières Nations (APN) et de l'Assemblée extraordinaire des chefs, à la réunion de l'APN tenue en Colombie-Britannique, à la conférence de l'Association des gestionnaires de santé des Premières Nations et au Rassemblement national des Aînés. Notre présence à ces événements est une belle occasion de communiquer avec nos bénéficiaires et de répondre à des questions précises sur le processus de présentation des demandes.

## Plateforme de demande en ligne

Nous avons poursuivi notre collaboration avec FluidReview, qui administre notre plateforme de demande en ligne et le processus de présentation des demandes. La plateforme a été mise en ligne en 2016 et depuis, environ 52 % des particuliers et la totalité des groupes l'utilisent pour soumettre leur demande. Comme notre équipe passe ainsi beaucoup moins de temps à saisir des données, elle peut se concentrer davantage sur l'évaluation et la sélection des demandes. Nous continuons d'améliorer notre outil en ligne de manière à le rendre plus convivial, et de donner du soutien technique, au besoin, pendant les appels.

Au cours de l'appel de demandes de particuliers en 2017-2018, nous n'avons accepté que les demandes soumises par l'intermédiaire de la plateforme, par courriel et par courrier. Il convient de noter que les demandes de bourses d'études et de bourses d'entretien n'ont été acceptées que si elles avaient été soumises au moyen de la plateforme. Par ailleurs, nous n'acceptons plus les demandes envoyées par télécopieur du fait des difficultés que ce moyen de transmission causait.

Nous encourageons vivement les demandeurs à remplir leur demande en ligne; ils s'assureront ainsi de fournir tous les renseignements et tous les documents demandés. Grâce à la plateforme, notre équipe peut envoyer des rappels par courriel pour informer les destinataires que la date limite approche. De plus, les demandeurs reçoivent une confirmation par courriel une fois que leur demande a bien été soumise.

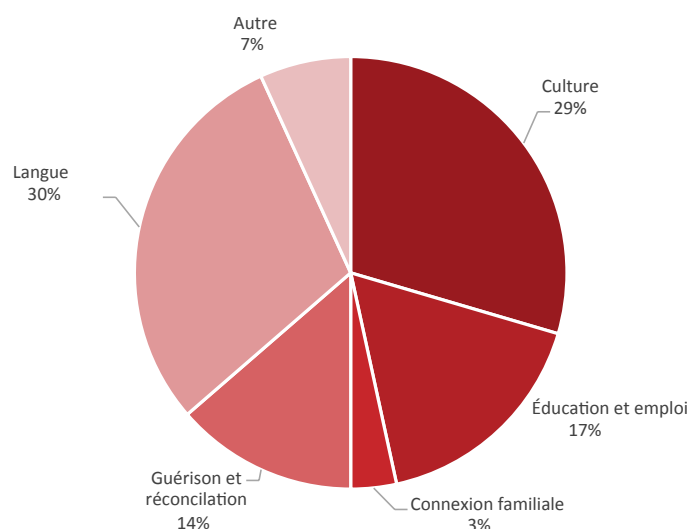
# Programmes en 2017-2018

## Appel de demandes de groupes et d'organisations en 2017-2018

Nous avons lancé notre deuxième appel de demandes de groupes et d'organisations au cours de l'exercice 2017-2018. Pendant la période de soumission, qui a pris fin le 19 janvier 2018, nous avons reçu plus de 200 demandes provenant de partout au Canada. La valeur totale des fonds demandés s'élevait à 33 millions de dollars et compte tenu du budget de 7,9 millions que nous destinons aux projets de groupes et d'organisations, la concurrence a été forte.

Les demandeurs ont été informés des décisions en matière de financement à la mi-avril 2017. Nous avons pu financer 88 projets à l'échelle du pays. Les groupes envoient actuellement leurs rapports annuels respectifs, lesquels rapports contiennent de l'information sur les activités réalisées et sur les personnes qui y ont participé durant l'année. La **figure 1** ci-dessous montre, par catégorie, les projets financés en 2017-2018.

### Catégories des propositions approuvées - Groupes 2017-2018



**Figure 1 : Projets approuvés en 2017-2018, par catégorie**

Pour consulter la liste de tous les projets approuvés, visitez notre site Web à l'adresse suivante : <http://nibtrust.ca/fr/nouvelles/>.

# Projets de groupes et d'organisations réalisés en 2017-2018

En 2017-2018, nous avons soutenu et suivi plusieurs projets menés par des communautés. Appuyant l'éducation dans les Premières Nations, nous sommes fiers de souligner certains des projets de revitalisation de la culture et de la langue réalisés au Canada, grâce à notre financement.

## Première Nation de Swan River

Kinuso, Alberta

**Metoni kwayask awasisak kistohtamowsowak nehiyawin/De jeunes enfants apprennent à connaître qui ils sont par l'intermédiaire de la langue crie**



« Le Fonds en fiducie FIC a donné à la Première Nation de Swan River l'occasion d'aider des élèves à contribuer à la revitalisation de la langue et de la culture crie dans notre communauté par l'intermédiaire de cours de langue, d'activités dans le cadre du programme Bon départ et de plusieurs activités culturelles. Ainsi, grâce au programme Metoni kwayask awasisak kistohtamowsowak nehiyawin, les jeunes ont appris à être fiers de leur culture et à faire des choix sains. »

L'objectif principal du programme d'apprentissage du cri est d'exposer les élèves à leur langue et à leur culture lors d'activités en classe et à l'extérieur. Nous avons enseigné des habiletés traditionnelles liées à la terre et invité des Aînés et des survivants à transmettre leurs connaissances et à raconter leurs expériences aux jeunes. Bénévolement, des Aînés sont venus à l'école pour enseigner aux élèves; ils leur ont raconté des histoires et ensemble, ils ont fabriqué des tambours et des crécelles et cousu des regalias et des habits traditionnels. Des gardiens du savoir ont aussi appris aux jeunes à construire des abris, à danser, à faire un feu, à identifier les arbres, à ramasser des herbes, à cultiver des plantes médicinales, à pêcher et à piéger le petit gibier. Tout le long de l'année, des fêtes et des rassemblements ont également été organisés pour souligner les réalisations des élèves dans le cadre du programme et leurs progrès en cri.

**Première Nation de Lennox Island**  
**Lennox Island, Île-du-Prince-Édouard**  
**Programme « The Ripple Effect »**

*« Chaque fois qu'une personne fait un pas de plus vers la guérison, c'est toute la communauté qui en ressent de la fierté. Le programme « The Ripple Effect » nous permet de parcourir ensemble le chemin vers l'apprentissage et la guérison. C'est une démarche incroyable. »*

*-Jamie Thomas, Culture Coordinator*



« The Ripple Effect » est un programme communautaire qui vise à amener la communauté à renouer avec sa culture. Centré principalement sur la revitalisation de la langue et la tenue d'événements culturels durant l'année, le programme est le résultat d'un partenariat avec le centre de santé de Lennox Island. Notre objectif était d'ouvrir le dialogue sur les conséquences intergénérationnelles que les pensionnats indiens ont eu sur la communauté et de trouver des moyens positifs de guérir. Le programme a été l'occasion de mettre en place des modes et des techniques d'enseignement de la langue qui aideraient les membres de la communauté à parler couramment le mi'kmaq.



**Nation des Cris de Wemindji**

**Wemindji, Québec**

**Préserver notre langue : améliorer les capacités d'écriture et de lecture du cri chez les adultes de Wemindji**

*« La nuit dernière, avant d'aller au lit, je pensais à la langue et au sens des mots. Et je me suis souvenu d'avoir entendu ma grand-mère et ma tante me parler avant que j'aie au pensionnat. La langue, c'est différent maintenant. Les gens ne parlent plus de cette façon. Après notre cours hier soir, je me suis dit que ce que nous apprenons, c'est la bonne façon de dire les choses. »*

-un étudiant du programme d'apprentissage du cri de la communauté de Wemindji

Ce programme communautaire visait à guérir les traumatismes causés par les pensionnats indiens en faisant revivre la langue crie. Les cours étaient destinés aux étudiants de tous les niveaux, notamment aux Aînés qui n'avaient pas eu l'occasion d'apprendre leur langue, à des gens qui parlaient couramment le cri, mais qui souhaitaient parfaire leurs capacités de lecture et d'écriture, ainsi qu'à des personnes qui ne parlaient pas la langue et qui souhaitaient en apprendre les bases. Ayant réuni 150 participants, le programme a atteint son objectif, à savoir accroître les capacités en lecture et en écriture des survivants et de leurs enfants. Grâce à la page sur la langue crie, il a également permis de faire rayonner la langue auprès de toute la communauté crie. Comme cette page comptait des abonnés provenant de plusieurs communautés cries, elle a permis de promouvoir la langue et d'en étendre l'utilisation. Enfin, le programme a aidé notre communauté à s'identifier à notre belle langue et à comprendre l'importance de cette dernière pour ce qui est d'établir un lien avec nos ancêtres et notre culture.

**Bande indienne d'Upper Nicola**  
**Douglas Lake, Colombie-Britannique**  
**Programme Kwu Xast « We Are Better Together »**

*« Dans le cadre du programme Kwu Xast, les étudiants ont participé à des ateliers linguistiques et appris l'okanagan. Ils se sont rendus dans des territoires traditionnels et ont pu écouter les histoires de gardiens du savoir. »*

Le mandat premier du programme « We Are Better Together » était de s'attaquer à certains des problèmes importants engendrés par les pensionnats indiens, dont la perte de la langue, de la culture et de la structure familiale ainsi que la rupture d'avec la terre. Des ateliers d'okanagan, sur le savoir traditionnel et sur la préparation de mets traditionnels ont eu lieu chaque saison pendant l'année; des éléments d'identité culturelle, d'estime de soi et d'expression ainsi que de conscience de soi y ont en outre été intégrés. Les participants ont en outre appris où se trouvaient les territoires traditionnels, la pêche à la truite et au saumon rouge, la cueillette de baies et le ramassage de plantes et de thé. Le programme comprenait également une marche, la « Calling Our Spirits Home - Healing Walk », entre le pensionnat indien de Kamloops et les communautés de Quilchena et de Spahomin. Il s'agissait de favoriser la solidarité et la guérison en tant que groupe. L'intérêt marqué à l'égard des ateliers et de la marche, et la forte participation viennent confirmer que de telles activités sont nécessaires et qu'elles ont des bienfaits directs sur les personnes, les familles et la communauté.



Pour découvrir d'autres exemples de réussite, visitez le site Web du Fonds en fiducie FIC à l'adresse suivante : [www.nibtrust.ca/fr](http://www.nibtrust.ca/fr)

## Projets nationaux

Cette année, le Conseil des fiduciaires a accordé des fonds à des projets nationaux. Nous finançons des projets qui ont une portée pancanadienne et qui font la promotion de l'éducation auprès des citoyens Métis et des Premières Nations à l'échelle nationale. On entend par « projets nationaux » ceux dont les activités se déroulent dans au moins trois provinces ou territoires.

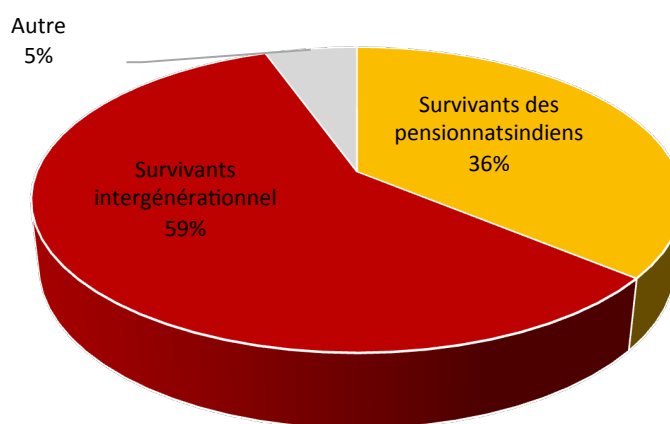
À la suite de l'appel de demandes de groupes et d'organisations en 2017-2018, le Conseil des fiduciaires a approuvé quatre projets nationaux qui visaient à élaborer des programmes d'études, à donner des conférences sur la réconciliation et à mettre en place des initiatives visant à éduquer et à sensibiliser au moyen d'installations artistiques.

## Appel de demandes de particuliers en 2017-2018

Lors de l'appel de demandes de particuliers en 2017-2018, nous avons reçu 1 798 demandes. La concurrence a été forte, puisque nous disposions de 2,1 millions de dollars pour financer les projets de particuliers.

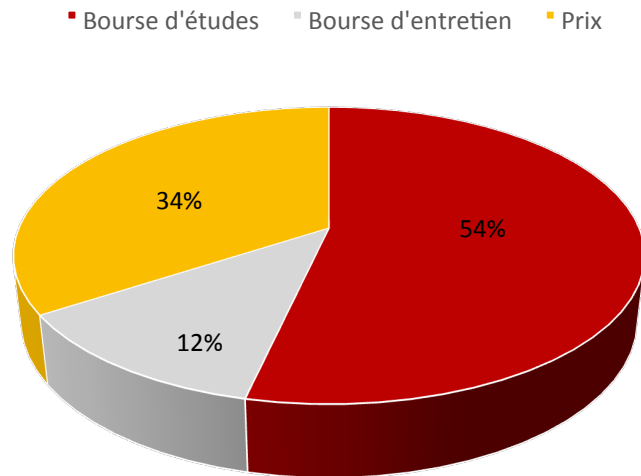
Nous avons accordé du financement à 605 personnes, dont les initiatives en matière d'éducation étaient très variées : études postsecondaires, programmes de formation ou de certification, activités d'acquisition de connaissances culturelles et linguistiques. Au total, 555 membres de Premières Nations et 50 Métis ont reçu des fonds; de ce nombre, 218 étaient des survivants des pensionnats indiens et 354, des survivants intergénérationnels. Nous avons accordé 207 allocations (apprentissage d'une langue et d'une culture), 74 bourses d'entretien (certification et formation) et 324 bourses d'études (études postsecondaires). Les figures ci-après illustrent les statistiques susmentionnées.

### Propositions approuvées - Particuliers 2017-2018

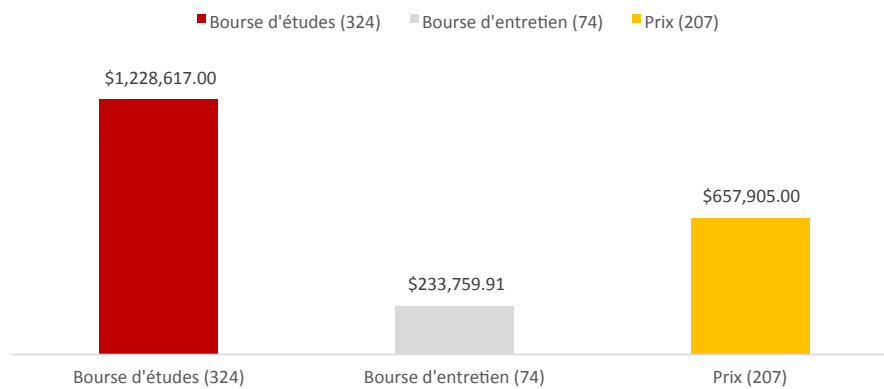


**Figure 2 : Demandes de particuliers approuvées en 2017-2018 (%)**

## Répartition du financement par catégorie - Particuliers 2017-2018 (%)

**Figure 3 : Financement des demandes de particuliers en 2017-2018, par catégorie de projet (%)**

## Répartition du financement - Particuliers 2017-2018 (\$)

**Figure 4 : Répartition du financement accordé à des particuliers en 2017-2018 (\$)**

## Particuliers dont le projet a été sélectionné en 2017-2018

Nous avons aidé des particuliers à atteindre leur objectif en matière d'éducation. Cette année, ils auront été nombreux à y parvenir et nous sommes honorés de souligner les réalisations de certains de ces étudiants et apprenants. Voici donc des exemples de réussite, que vous trouverez dans notre site Web, à l'adresse suivante : <http://nibtrust.ca/fr/particuliers/exemples-de-reussite/>.



**Antoine Mountain – survivant des pensionnats indiens**  
**Fort Good Hope, Territoires du Nord-Ouest**  
**Bourse d'études – doctorat en études autochtones et en philosophie**

*Je suis très reconnaissant au Fonds en fiducie FIC pour son appui. Je continue de travailler auprès des jeunes Dénés de ma communauté à Fort Good Hope (T.-N.-O.) Dans le cadre de ma recherche, j'ai étudié les répercussions du traumatisme des pensionnats indiens sur les jeunes, tout en cherchant des moyens de les aider à affirmer leur identité dénée. Je souhaite que les résultats de ma recherche renforcent ma communauté, ainsi que moi-même. Les défis sont nombreux, mais la bourse m'aide à poursuivre mes études.*

**Mary L. Percival – survivante des pensionnats indiens**  
**Village niska'a de New Aiyansh, Colombie-Britannique**  
**Bourse d'entretien – programme Principes fondamentaux d'entreprise**

Grâce à l'appui du Fonds en fiducie FIC, j'ai pu perfectionner mes compétences dans le cadre du programme Principes fondamentaux d'entreprise. J'espère que les connaissances acquises durant mes études me permettront de devenir une femme entrepreneur prospère dans ma communauté. Le Fonds en fiducie FIC m'a permis de prendre le temps de réfléchir aux initiatives que je devais prendre pour guérir le traumatisme que j'avais vécu dans les pensionnats indiens et redevenir une personne dynamique.





**Elsie Ballantyne – survivante des pensionnats indiens**  
**Nation crie de Peter Ballantyne, Saskatchewan**  
**Allocation – séchage du poisson, chasse, préparation, langue**

*Les connaissances que j'ai acquises à l'issue de ces enseignements culturels ont énormément changé ma vie. J'ai appris notre mode de vie traditionnel et à vivre des ressources de la terre offertes par notre Mère nature. J'ai aussi appris à chasser, à fumer adéquatement la viande, à préparer des filets de pêche et à apprêter le canard. Je suis fière de pratiquer ma culture et d'apprendre à m'exprimer dans ma langue. Je suis heureuse d'avoir été choisie parmi les bénéficiaires d'un financement pour apprendre ma culture et le mode vie traditionnel.*

**Brooke Cochrane – survivante intergénérationnelle**  
**Première Nation de Fisher River, Manitoba**  
**Bourse d'études – doctorat en médecine**

*Je suis très heureuse d'avoir été choisie parmi les bénéficiaires du Fonds en fiducie FIC. Mon objectif, en tant que future docteure, est de travailler dans les communautés des Premières Nations et de régler le problème des soins primaires inadéquats. Je souhaite aussi centrer mes efforts sur des questions de santé mentale qui touchent les communautés des Premières Nations d'une manière épidémique. En tant que docteure membre des Premières Nations, je pourrai faire valoir les intérêts de nos communautés et apporter un changement.*

*Pour découvrir d'autres exemples de réussite, visitez le site Web du Fonds en fiducie FIC à l'adresse suivante : [www.nibtrust.ca/fr](http://www.nibtrust.ca/fr).*



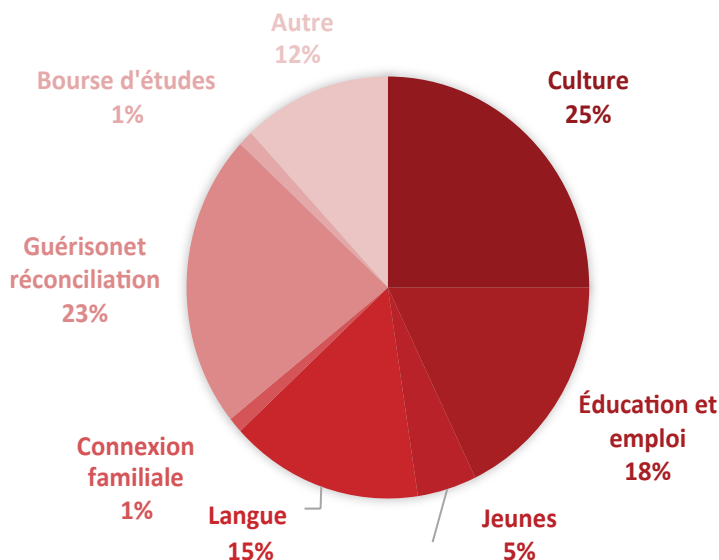
## Activités en 2018-2019

Depuis le 1er avril 2018, nous avons réalisé différentes activités en lien avec nos programmes, le financement et les investissements, et les ressources humaines. L'exercice 2018-2019 s'annonce des plus prometteurs, et nous continuerons de faire croître notre organisation et de financer les projets des bénéficiaires retenus.

### Appel de demandes de groupes et d'organisations pour 2018-2019

Pour 2018-2019, les groupes et les organisations pouvaient nous soumettre leur demande entre novembre 2017 et janvier 2018. Nous avons reçu 168 demandes de partout au Canada et avons informé les demandeurs de nos décisions en matière de financement à la fin mars. Le Conseil des fiduciaires a approuvé des investissements de 8 millions de dollars dans des projets de groupes et d'organisations. Au total, ce sont 84 projets qui ont été financés à l'échelle du pays, en plus de 6 projets qui ont obtenu du financement sur plusieurs années, à compter de l'exercice 2017-2018. Depuis avril, l'équipe du Fonds en fiducie FIC travaille à préparer les ententes de contribution et à effectuer les premiers versements aux communautés et aux organisations retenues. La **figure 5** illustre les projets approuvés par catégorie et montre l'ampleur des investissements faits dans des programmes culturels et des initiatives visant à favoriser la guérison et la réconciliation. Pour voir la liste de tous les projets approuvés cette année, visitez la page suivante de notre site Web : <http://nibtrust.ca/fr/nouvelles/>.

### Répartition du financement par catégorie - Groupes 2017-2018 (%)



**Figure 5 : Projets approuvés en 2018-2019, par catégorie (%)**

## Appel de demandes de particuliers en 2018-2019

L'appel de demandes de particuliers pour 2018-2019 a été lancé le 16 avril 2018 et la période de soumission a pris fin le 8 juin 2018 à 17 h HNE. Dans les semaines précédant la date limite, environ 700 demandeurs ont entamé le processus de demande en ligne et, au moment de rédiger le présent rapport, plus 350 d'entre eux avaient bel et bien transmis leur demande.

Au cours de l'été, nous examinerons les demandes, puis préparerons les soumissions aux fins d'examen et d'approbation par le comité de sélection. Nous comptons informer tous les demandeurs du résultat de ces examens dès que possible, mais la période d'attente dépend du nombre de demandes qui auront été reçues à la date limite. Nous prévoyons communiquer les décisions en matière de financement à tous les demandeurs entre la mi-août et le début septembre.

## Finances, audit et investissements

Nous avons confié la réalisation de notre audit à Deloitte Canada et sommes heureux d'annoncer que l'audit des états financiers pour l'exercice financier 2017-2018 est terminé. Les documents seront distribués lors de l'assemblée générale annuelle de l'Assemblée des Premières Nations et publiés dans notre site Web à l'adresse suivante : [www.nibtrust.ca/fr](http://www.nibtrust.ca/fr).

Le comité des finances, des audits et des investissements, en collaboration avec notre conseiller chez Morneau Shepell, révise et met à jour régulièrement les politiques et les procédures en matière d'état des capitaux propres. Le comité s'emploie à réinvestir les fonds en vue d'obtenir de bons rendements qui conviennent à nos besoins. Ainsi, nous pourrions atteindre nos objectifs à long terme, à savoir financer les projets de particuliers ou de groupes de Premières Nations pendant de nombreuses années encore.

## Planification stratégique

Les membres du personnel et du Conseil des fiduciaires du Fonds en fiducie FIC entendent revoir le plan stratégique de 2016. Au fil de notre croissance, nous reviendrons sur nos réalisations, examinerons les aspects que nous pouvons améliorer et établirons de nouvelles stratégies qui nous aideront à atteindre nos objectifs et à en fixer de nouveaux.

## États financiers audités

L'audit et les états financier pour l'année 2017-2018 sont terminée et sont fournis dans ce rapport.



---

# États financiers de Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada

31 mars 2018

---

---

|                                                                                      |      |
|--------------------------------------------------------------------------------------|------|
| Rapport de l'auditeur indépendant .....                                              | 1    |
| État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds .....                       | 2    |
| État de la situation financière.....                                                 | 3    |
| État des flux de trésorerie .....                                                    | 4    |
| Notes complémentaires .....                                                          | 5-12 |
| Annexe A – État des résultats et de l'évolution des soldes des<br>autres fonds ..... | 13   |
| Annexe B – État de la situation financière des autres fonds .....                    | 14   |

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

Aux fiduciaires du  
Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada (le « Fonds en fiducie »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2018 et les états des résultats et de l'évolution des soldes de fonds, et des flux de trésorerie de l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

### Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

### Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Fonds en fiducie au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

*Deloitte* S.E.N.C.R.L./s.r.l.

Comptables professionnels agréés  
Experts-comptables autorisés

Le 22 juillet 2018

**Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada**  
**État des résultats et de l'évolution des soldes de fonds**  
de l'exercice terminé le 31 mars 2018

| Notes                                                                               | 2018             |                      |                                      |                    |                               |             | 2017             |                      |                                      |                    |                               |             |
|-------------------------------------------------------------------------------------|------------------|----------------------|--------------------------------------|--------------------|-------------------------------|-------------|------------------|----------------------|--------------------------------------|--------------------|-------------------------------|-------------|
|                                                                                     | Fonds<br>général | Fonds<br>d'éducation | Fonds<br>d'héritage à<br>l'éducation | Fonds<br>des Métis | Autres<br>fonds<br>(annexe A) | Total       | Fonds<br>général | Fonds<br>d'éducation | Fonds<br>d'héritage à<br>l'éducation | Fonds<br>des Métis | Autres<br>fonds<br>(annexe A) | Total       |
|                                                                                     | \$               | \$                   | \$                                   | \$                 | \$                            | \$          | \$               | \$                   | \$                                   | \$                 | \$                            | \$          |
| <b>Revenus</b>                                                                      |                  |                      |                                      |                    |                               |             |                  |                      |                                      |                    |                               |             |
| Gouvernement du Canada                                                              | —                | —                    | —                                    | —                  | —                             | —           | —                | —                    | —                                    | —                  | —                             | —           |
| Revenus de placement                                                                | 3 924            | 4 673 258            | 268 845                              | 95 326             | —                             | 5 041 353   | —                | 6 285 507            | 313 653                              | 176 033            | —                             | 6 775 193   |
| Divers                                                                              | —                | —                    | —                                    | —                  | —                             | —           | 600              | —                    | —                                    | —                  | —                             | 600         |
|                                                                                     | 3 924            | 4 673 258            | 268 845                              | 95 326             | —                             | 5 041 353   | 600              | 6 285 507            | 313 653                              | 176 033            | —                             | 6 775 793   |
| <b>Distributions aux bénéficiaires</b>                                              |                  |                      |                                      |                    |                               |             |                  |                      |                                      |                    |                               |             |
| Versements à des organismes                                                         | —                | 6 761 274            | —                                    | 785 536            | —                             | 7 546 810   | —                | 2 310 163            | —                                    | 10 000             | —                             | 2 320 163   |
| Versements à des particuliers                                                       | —                | 1 911 987            | —                                    | 192 800            | —                             | 2 104 787   | —                | 6 166 449            | —                                    | 372 565            | —                             | 6 539 014   |
| Total des distributions aux bénéficiaires                                           | —                | 8 673 261            | —                                    | 978 336            | —                             | 9 651 597   | —                | 8 476 612            | —                                    | 382 565            | —                             | 8 859 177   |
| <b>Charges</b>                                                                      |                  |                      |                                      |                    |                               |             |                  |                      |                                      |                    |                               |             |
| Salaires et avantages sociaux                                                       | 552 558          | —                    | —                                    | —                  | —                             | 552 558     | 454 890          | —                    | —                                    | —                  | —                             | 454 890     |
| Déplacements                                                                        | 296 105          | —                    | —                                    | —                  | —                             | 296 105     | 215 608          | —                    | —                                    | —                  | —                             | 215 608     |
| Honoraires professionnels                                                           | 189 089          | —                    | —                                    | —                  | —                             | 189 089     | 169 077          | —                    | —                                    | —                  | —                             | 169 077     |
| Publicité, promotions et publications                                               | 88 750           | —                    | —                                    | —                  | 70 000                        | 158 750     | 18 487           | —                    | —                                    | —                  | —                             | 18 487      |
| Frais de bureau                                                                     | 95 350           | —                    | —                                    | —                  | —                             | 95 350      | 60 000           | —                    | —                                    | —                  | —                             | 60 000      |
| Frais administratifs et de gestion                                                  | 60 000           | —                    | —                                    | —                  | —                             | 60 000      | 96 451           | —                    | —                                    | —                  | —                             | 96 451      |
| Loyer                                                                               | 48 117           | —                    | —                                    | —                  | —                             | 48 117      | 35 539           | —                    | —                                    | —                  | —                             | 35 539      |
| Assurance                                                                           | 6 418            | —                    | —                                    | —                  | —                             | 6 418       | 7 652            | —                    | —                                    | —                  | —                             | 7 652       |
| Total des charges                                                                   | 1 336 387        | —                    | —                                    | —                  | 70 000                        | 1 406 387   | 1 057 704        | —                    | —                                    | —                  | —                             | 1 057 704   |
|                                                                                     | 1 336 387        | 8 673 261            | —                                    | 978 336            | 70 000                        | 11 057 984  | 1 057 704        | 8 476 612            | —                                    | 382 565            | —                             | 9 916 881   |
| <b>Excédent (insuffisance) des revenus<br/>sur les distributions et les charges</b> | (1 332 463)      | (4 000 003)          | 268 845                              | (883 010)          | (70 000)                      | (6 016 631) | (1 057 104)      | (2 191 105)          | 313 653                              | (206 532)          | —                             | (3 141 088) |
| Soldes des fonds, au début de l'exercice                                            | —                | 70 213 067           | 76 329 921                           | 3 983 592          | 123 942                       | 150 650 522 | 6 303            | 73 409 563           | 76 016 268                           | 4 235 534          | 123 942                       | 153 791 610 |
| Virements interfonds                                                                | 1 332 463        | (1 197 117)          | —                                    | (135 346)          | —                             | —           | 1 050 801        | (1 005 391)          | —                                    | (45 410)           | —                             | —           |
| <b>Soldes des fonds, à la fin de l'exercice</b>                                     | —                | 65 015 947           | 76 598 766                           | 2 965 236          | 53 942                        | 144 633 891 | —                | 70 213 067           | 76 329 921                           | 3 983 592          | 123 942                       | 150 650 522 |

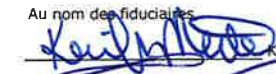
Les notes complémentaires font partie Intégrante des états financiers.

**Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada**  
**État de la situation financière**  
au 31 mars 2018

|                                                   | Notes | 2018             |                      |                                      |                    |                               |                    | 2017             |                      |                                      |                    |                               |                    |
|---------------------------------------------------|-------|------------------|----------------------|--------------------------------------|--------------------|-------------------------------|--------------------|------------------|----------------------|--------------------------------------|--------------------|-------------------------------|--------------------|
|                                                   |       | Fonds<br>général | Fonds<br>d'éducation | Fonds<br>d'héritage à<br>l'éducation | Fonds<br>des Métis | Autres<br>fonds<br>(annexe B) | Total              | Fonds<br>général | Fonds<br>d'éducation | Fonds<br>d'héritage à<br>l'éducation | Fonds<br>des Métis | Autres<br>fonds<br>(annexe B) | Total              |
|                                                   |       | \$               | \$                   | \$                                   | \$                 | \$                            | \$                 | \$               | \$                   | \$                                   | \$                 | \$                            | \$                 |
| <b>Actif</b>                                      |       |                  |                      |                                      |                    |                               |                    |                  |                      |                                      |                    |                               |                    |
| À court terme                                     |       |                  |                      |                                      |                    |                               |                    |                  |                      |                                      |                    |                               |                    |
| Trésorerie                                        |       | (17,975)         | 163,406              | 31,415                               | 183,620            | 53,942                        | 414,408            | 23,027           | 501,189              | 10,437                               | 10,451             | 123,942                       | 669,046            |
| Débiteurs et comptes à recevoir                   |       | —                | 25,599               | —                                    | —                  | —                             | 25,599             | —                | —                    | —                                    | —                  | —                             | —                  |
| Charges payées d'avance                           |       | 13,946           | 45,864               | —                                    | 2,108              | —                             | 61,918             | 23,200           | —                    | —                                    | —                  | —                             | 23,200             |
| Placements à court terme                          | 3     | —                | 9,000,000            | —                                    | 1,000,000          | —                             | 10,000,000         | —                | 9,000,000            | —                                    | 1,000,000          | —                             | 10,000,000         |
| Taxes de vente à recouvrer                        |       | 88,541           | —                    | —                                    | —                  | —                             | 88,541             | 50,495           | —                    | —                                    | —                  | —                             | 50,495             |
| Interfonds recevable (payable)                    |       | —                | 2,419,600            | (2,419,600)                          | —                  | —                             | —                  | —                | 2,822,882            | (2,822,882)                          | —                  | —                             | —                  |
|                                                   |       | <b>84,512</b>    | <b>11,654,469</b>    | <b>(2,388,185)</b>                   | <b>1,185,728</b>   | <b>53,942</b>                 | <b>10,590,466</b>  | <b>96,722</b>    | <b>12,324,071</b>    | <b>(2,812,445)</b>                   | <b>1,010,451</b>   | <b>123,942</b>                | <b>10,742,741</b>  |
| Immobilisations                                   | 4     | <b>51,272</b>    | —                    | —                                    | —                  | —                             | <b>51,272</b>      | 47,956           | —                    | —                                    | —                  | —                             | 47,956             |
| Placements                                        | 3     | —                | 54,433,675           | 79,074,505                           | 1,853,049          | —                             | 135,361,229        | —                | 58,298,749           | 79,200,686                           | 2,976,074          | —                             | 140,475,509        |
|                                                   |       | <b>135,784</b>   | <b>66,088,144</b>    | <b>76,686,320</b>                    | <b>3,038,777</b>   | <b>53,942</b>                 | <b>146,002,967</b> | <b>144,678</b>   | <b>70,622,820</b>    | <b>76,388,241</b>                    | <b>3,986,525</b>   | <b>123,942</b>                | <b>151,266,206</b> |
| <b>Passif</b>                                     |       |                  |                      |                                      |                    |                               |                    |                  |                      |                                      |                    |                               |                    |
| À court terme                                     |       |                  |                      |                                      |                    |                               |                    |                  |                      |                                      |                    |                               |                    |
| Créditeurs et charges à payer                     |       | 77,904           | 1,072,197            | 87,554                               | 73,541             | —                             | 1,311,196          | 54,043           | 409,753              | 58,320                               | 2,933              | —                             | 525,049            |
| Solde dû à la Fraternité<br>des Indiens du Canada | 5     | 57,880           | —                    | —                                    | —                  | —                             | 57,880             | 90,635           | —                    | —                                    | —                  | —                             | 90,635             |
|                                                   |       | <b>135,784</b>   | <b>1,072,197</b>     | <b>87,554</b>                        | <b>73,541</b>      | <b>—</b>                      | <b>1,369,076</b>   | <b>144,678</b>   | <b>409,753</b>       | <b>58,320</b>                        | <b>2,933</b>       | <b>—</b>                      | <b>615,684</b>     |
| <b>Soldes de fonds</b>                            |       | <b>—</b>         | <b>65,015,947</b>    | <b>76,598,766</b>                    | <b>2,965,236</b>   | <b>53,942</b>                 | <b>144,633,891</b> | <b>—</b>         | <b>70,213,067</b>    | <b>76,329,921</b>                    | <b>3,983,592</b>   | <b>123,942</b>                | <b>150,650,522</b> |
|                                                   |       | <b>135,784</b>   | <b>66,088,144</b>    | <b>76,686,320</b>                    | <b>3,038,777</b>   | <b>53,942</b>                 | <b>146,002,967</b> | <b>144,678</b>   | <b>70,622,820</b>    | <b>76,388,241</b>                    | <b>3,986,525</b>   | <b>123,942</b>                | <b>151,266,206</b> |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Au nom des fiduciaires

 Keith Martell, Président  
 Roy Fox, Chef

**Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada****État des flux de trésorerie**

de l'exercice terminé le 31 mars 2018

|                                                                             | <b>2018</b>        | <b>2017</b> |
|-----------------------------------------------------------------------------|--------------------|-------------|
|                                                                             | <b>\$</b>          | <b>\$</b>   |
| <b>Activités de fonctionnement</b>                                          |                    |             |
| Excédent (insuffisance) des revenus sur les distributions et les charges    | <b>(6 016 631)</b> | (3 141 088) |
| Amortissement des immobilisations                                           | <b>10 809</b>      | 1 773       |
| Variation des profits latents sur les placements                            | <b>804 541</b>     | (2 998 364) |
| Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation |                    |             |
| Débiteurs                                                                   | <b>(25 599)</b>    | —           |
| Charges payées d'avance                                                     | <b>(38 718)</b>    | (23 200)    |
| Taxes de vente à recouvrer                                                  | <b>(38 046)</b>    | (40 645)    |
| Intérêts courus                                                             | <b>—</b>           | 546 675     |
| Créditeurs et charges à payer                                               | <b>786 147</b>     | 457 374     |
|                                                                             | <b>(4 517 497)</b> | (5 197 475) |
| <b>Activités d'investissement</b>                                           |                    |             |
| Acquisition de placements                                                   | <b>(5 855 261)</b> | (1 670 131) |
| Cession de placements                                                       | <b>10 165 000</b>  | 7 409 420   |
| Acquisition d'immobilisations                                               | <b>(14 125)</b>    | (49 729)    |
| Augmentation du solde dû à la Fraternité des Indiens du Canada              | <b>(32 755)</b>    | 50 888      |
|                                                                             | <b>4 262 859</b>   | 5 740 448   |
| <br>                                                                        |                    |             |
| Rentrées (sorties) nettes de trésorerie                                     | <b>(254 638)</b>   | 542 973     |
| Encaisse, au début de l'exercice                                            | <b>669 046</b>     | 126 073     |
| <b>Encaisse, à la fin de l'exercice</b>                                     | <b>414 408</b>     | 669 046     |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

## Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada

### Notes complémentaires

31 mars 2018

---

#### 1. Nature des activités

Le Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada (le « Fonds en fiducie ») a été créé le 1<sup>er</sup> novembre 1975 à titre d'organisme de bienfaisance enregistré en vertu de l'alinéa 149 (I)(f) de la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

Les objectifs initiaux du Fonds en fiducie étaient les suivants :

- a) étudier, en concertation avec des représentants des Premières Nations des diverses régions du Canada, les problèmes que rencontrent les peuples des Premières Nations dans la société actuelle;
- b) faire des recherches sur les problèmes d'ordre économique, social et scientifique que rencontrent les Premières Nations en vue de proposer des solutions à ces problèmes;
- c) faire des recherches sur les aspects historiques et culturels des collectivités des Premières Nations en vue d'aider à conserver la culture et les valeurs des Premières Nations; et
- d) afin de poursuivre lesdits objectifs, obtenir et disséminer l'information aux groupes des Premières Nations et autres groupes concernés par la qualité de vie des peuples des Premières Nations.

Dans l'exécution de ces objectifs, le Fonds en fiducie gère le Fonds de langue et d'alphabétisation, le Fonds de guérison de la jeunesse, le Fonds de recherche parrainé et le Fonds des héros de notre époque.

Le Fonds de langue et d'alphabétisation a été créé en 1975 afin de promouvoir l'éducation des citoyens issus des Premières Nations au moyen de bourses d'études et par des recherches, des colloques et des conférences universitaires sur les droits des Premières Nations, leur histoire et le contact entre les Premières Nations et la population du Canada.

Le Fonds de guérison de la jeunesse a été créé en 1996 afin de soutenir les efforts visant à améliorer leur propre estime d'eux-mêmes et le profil des jeunes des Premières Nations au Canada. Le financement a été affecté pour organiser des événements permettant de réunir les jeunes avec des responsables politiques et des aînés pour la formation de soutien spirituel et de leadership. Des fonds ont également été affectés pour le soutien de la représentation par les jeunes de leurs nations à des congrès et des rencontres au Canada et à l'échelle internationale.

Le Fonds de recherche parrainé a été créé en 2001 pour favoriser la recherche sur les problèmes économiques, sociaux et scientifiques des communautés des Premières Nations en vue de proposer des solutions à ces problèmes.

Le Fonds des héros de notre époque a été créé en 2001 dans le but d'offrir des bourses d'études. Les bourses sont disponibles aux candidats qui démontrent d'excellentes habiletés intellectuelles et académiques, d'intégrité, d'intérêt, de respect envers l'humanité et du leadership et qui ont fait preuve d'initiative afin d'utiliser leur talent au maximum. Les bourses sont nommées à la mémoire des personnages importants dans l'histoire des Premières Nations : Jake Fire (criminologie), Tommy Prince (études autochtones), Walter Dieter (travail social), Omar Peters (science politique), Robert Smallboy (médecine) et James Gosnell (droit). Ces bourses sont habituellement présentées chaque année lors de l'Assemblée générale annuelle de l'Assemblée des Premières Nations (« APN »).

En 2009, le Fonds en fiducie a demandé au tribunal de modifier ces objectifs afin d'inclure la possibilité de financer des programmes d'études et des initiatives de réconciliation pour remédier aux problèmes légués par les pensionnats indiens.

En vertu de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens (la « CRRPI »), en 2006, le gouvernement fédéral a créé le « Fonds de la somme désignée » (le « FSD ») afin d'indemniser les anciens élèves des pensionnats indiens. Le paiement d'expérience commune et les crédits personnels ont été versés à partir du FSD. La CRRPI a précisé que tout surplus du FSD devra être transféré au Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada. Les tribunaux qui supervisaient la mise en œuvre de la CRRPI ont rendu une ordonnance en juillet 2015 approuvant le transfert des fonds, y compris un transfert de 300 000 \$ pour couvrir les frais de démarrage des activités du Fonds en fiducie.

## Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada

### Notes complémentaires

31 mars 2018

---

#### 1. Nature des activités (suite)

En vertu des modalités approuvées par les tribunaux, le Fonds en fiducie doit gérer le solde des fonds du FSD au nom des Premières Nations et des Métis, qui sont répartis de la manière suivante :

- Premières Nations : 97,3 %
- Métis : 2,7 %

Les modalités exigent qu'au moins 50 % du montant initial, reçu du FSD pour le compte des Premières Nations, soit investi dans un fonds de réserve sur une période de 20 ans.

Les modalités prévoient aussi une limite en ce qui concerne les frais administratifs qui peuvent être payés à même les fonds. La limite a été fixée à 10 % du montant le plus élevé entre les revenus de placement pour l'exercice ou le montant payé aux bénéficiaires au cours de l'exercice donné. Durant l'exercice 2016-2017, les tribunaux ont modifié la limite, qu'ils ont fixée à 15 % pour les exercices 2016-2017 et 2017-2018.

En raison de la CRRPI, le Fonds en fiducie a créé en 2016 les trois fonds suivants :

- 1) Le Fonds d'éducation a été créé afin d'aider les programmes pédagogiques dans le but de fournir aux organismes des Premières Nations et aux particuliers un moyen de guérison, de réconciliation et d'enrichissement des connaissances.
- 2) Le Fonds des Métis a été créé dans le but de fournir aux organisations métisses et aux particuliers des programmes de guérison et de réconciliation.
- 3) Le Fonds d'héritage à l'éducation a été créé afin d'investir dans un fonds de réserve pendant 20 ans pour les organismes des Premières Nations et les particuliers des générations futures.

#### 2. Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et tiennent compte des principales méthodes comptables suivantes :

##### *Comptabilité par fonds*

Conformément aux principes de comptabilité par fonds, le Fonds en fiducie tient sa comptabilité afin de s'assurer que les limites et les restrictions fixées à l'égard de l'utilisation des ressources disponibles sont observées. En vertu de cette méthode, toutes les ressources sont classées à des fins de comptabilisation et de présentation de l'information dans des fonds qui ont été créés conformément à des activités et à des objectifs précis. Par conséquent, des comptes distincts sont maintenus pour les fonds suivants : le Fonds général, le Fonds d'éducation, le Fonds des Métis, le Fonds d'héritage à l'éducation, le Fonds de langue et d'alphabétisation, le Fonds de guérison de la jeunesse, le Fonds de la recherche parrainé et le Fonds des héros de notre époque.

Le Fonds général comptabilise les activités de fonctionnement du Fonds en fiducie. Les fonds restants sont grevés d'affectations externes et doivent uniquement être utilisés de la manière indiquée à la note 1.

##### *Constatation des produits*

Le Fonds en fiducie applique la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser ses apports.

Les apports non affectés sont constatés dans les produits de l'exercice au cours duquel les apports sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et lorsque l'encaissement éventuel peut être raisonnablement garanti.

## Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada

### Notes complémentaires

31 mars 2018

---

## 2. Principales méthodes comptables (suite)

### *Constatation des produits (suite)*

Les apports affectés et les dotations sont constatés dans les produits de l'exercice au cours duquel les apports sont reçus. Les apports affectés pour lesquels le Fonds en fiducie ne présente pas de fonds affecté correspondant sont différés et sont constatés dans les produits du Fonds général de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.

### *Revenus de placement*

En conformité avec le plan d'administration approuvé par le tribunal afférent aux fonds reçus aux termes de la CRRPI en vertu de la section sur l'investissement de capitaux, les revenus de placement sont comptabilisés à mesure qu'ils sont gagnés. Les revenus de placement du Fonds d'héritage à l'éducation sont imputés au fonds approprié comme suit :

- Fonds d'éducation : jusqu'à 90 % des revenus de placement ; et
- Fonds d'héritage à l'éducation : au minimum 10 % des revenus de placement.

### *Instruments financiers*

Les instruments financiers sont constitués de la trésorerie, des placements, des débiteurs, des impôts à recevoir, des intérêts courus, des créiteurs et charges à payer, ainsi que du solde à payer à la Fraternité des Indiens du Canada.

Tous les actifs et passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur. Par la suite, ils sont évalués au coût amorti, à l'exception de la trésorerie et des placements qui sont évalués à la juste valeur.

Les transactions entre parties liées sont conclues dans le cours normal des activités et sont comptabilisées à la valeur d'échange.

### *Immobilisations*

Les immobilisations sont comptabilisées au coût.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée de vie utile estimative des immobilisations.

|                         |        |
|-------------------------|--------|
| Équipement informatique | 3 ans  |
| Équipement de bureau    | 3 ans  |
| Améliorations locatives | 10 ans |

### *Apports de biens et de services*

Les apports de biens et de services qui sont utilisés dans le cours normal des activités du Fonds en fiducie et qui auraient été autrement acquis sont constatés à leur juste valeur à la date de l'apport si la juste valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable.

### *Utilisation d'estimations*

Dans le cadre de la préparation des états financiers, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que les montants des produits et des charges constatés au cours de la période de présentation de l'information financière. La recouvrabilité des créances, l'évaluation des placements et le montant des charges à payer sont les éléments ayant fait l'objet d'estimations importantes dans le cadre des présents états financiers. Les résultats réels pourraient s'écarter de ces estimations.

## Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada

### Notes complémentaires

31 mars 2018

### 3. Placements

Le tableau suivant présente la juste valeur et le coût des placements au 31 mars 2018 :

|                                                                     | 2018              |            |                                |            |                 |           |              |             |
|---------------------------------------------------------------------|-------------------|------------|--------------------------------|------------|-----------------|-----------|--------------|-------------|
|                                                                     | Fonds d'éducation |            | Fonds d'héritage à l'éducation |            | Fonds des Métis |           | Total        |             |
|                                                                     | Juste valeur      | Coût       | Juste valeur                   | Coût       | Juste valeur    | Coût      | Juste valeur | Coût        |
|                                                                     | \$                | \$         | \$                             | \$         | \$              | \$        | \$           | \$          |
| Encaisse                                                            | 2 539             | 2 539      | 2 580                          | 2 580      | 2 503           | 2 503     | 7 622        | 7 622       |
| Marché monétaire CIBC                                               | 1 933 282         | 1 936 466  | 2 406 748                      | 2 416 277  | 82 985          | 83 208    | 4 423 015    | 4 435 951   |
| Fonds balancé - CGOV classe F                                       | 31 773 728        | 30 019 075 | 39 693 862                     | 37 543 048 | 1 436 522       | 1 354 684 | 72 904 112   | 68 916 807  |
| Fonds commun d'obligations canadiennes de base plus CIBC            | 12 760 592        | 13 193 313 | 15 551 936                     | 16 070 565 | 575 501         | 593 532   | 28 888 029   | 29 857 410  |
| Fonds commun d'actions canadiennes valeur toute capitalisation CIBC | 9 117 133         | 9 165 440  | 11 556 113                     | 11 641 485 | 408 153         | 410 436   | 21 081 399   | 21 217 361  |
| Fonds commun d'actions américaines valeur CIBC                      | 4 014 030         | 4 337 555  | 4 993 862                      | 5 375 629  | 179 665         | 194 145   | 9 187 557    | 9 907 329   |
| Fonds commun d'actions internationales CIBC                         | 3 832 371         | 3 811 421  | 4 869 404                      | 4 842 768  | 167 720         | 166 762   | 8 869 495    | 8 820 951   |
|                                                                     | 63 433 675        | 62 465 809 | 79 074 505                     | 77 892 352 | 2 853 049       | 2 805 270 | 145 361 229  | 143 163 431 |
| Placements à court terme                                            | 9 000 000         | 9 000 000  | —                              | —          | 1 000 000       | 1 000 000 | 10 000 000   | 10 000 000  |
| Placements à long terme                                             | 54 433 675        | 53 465 809 | 79 074 505                     | 77 892 352 | 1 853 049       | 1 805 270 | 135 361 229  | 133 163 431 |

Le Fonds a l'intention de maintenir les investissements à long terme. Les placements à court terme représentent les montants de distribution aux bénéficiaires à des particuliers, à des organismes et administratif budgété pour l'année se terminant le 31 mars 2018.

## Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada

### Notes complémentaires

31 mars 2018

### 3. Placements (suite)

Le tableau suivant présente la juste valeur et le coût des placements au 31 mars 2017 :

|                                                                     | 2017              |            |                                |            |                 |           |              |             |
|---------------------------------------------------------------------|-------------------|------------|--------------------------------|------------|-----------------|-----------|--------------|-------------|
|                                                                     | Fonds d'éducation |            | Fonds d'héritage à l'éducation |            | Fonds des Métis |           | Total        |             |
|                                                                     | Juste valeur      | Coût       | Juste valeur                   | Coût       | Juste valeur    | Coût      | Juste valeur | Coût        |
|                                                                     | \$                | \$         | \$                             | \$         | \$              | \$        | \$           | \$          |
| Encaisse                                                            | 53 721            | 53 721     | 4 911                          | 4 911      | 148 585         | 148 585   | 207 217      | 207 217     |
| Marché monétaire CIBC                                               | 1 314 515         | 1 315 726  | 1 527 398                      | 1 528 805  | 78 279          | 78 351    | 2 920 192    | 2 922 882   |
| Acceptation bancaire de La Banque de Nouvelle-Écosse                | 2 773 141         | 2 773 140  | 3 722 504                      | 3 722 504  | —               | —         | 6 495 645    | 6 495 644   |
| Bons du Trésor du gouvernement du Canada                            | 6 105 809         | 6 103 972  | 7 650 538                      | 7 648 194  | 349 675         | 349 597   | 14 106 022   | 14 101 763  |
| Fonds balancé - CGOV classe F                                       | 27 491 849        | 26 261 717 | 31 947 726                     | 30 518 203 | 1 639 423       | 1 566 066 | 61 078 998   | 58 345 986  |
| Fonds commun d'obligations canadiennes de base plus CIBC            | 13 043 409        | 13 296 467 | 15 155 751                     | 15 449 791 | 776 740         | 791 810   | 28 975 900   | 29 538 068  |
| Fonds commun d'actions canadiennes valeur toute capitalisation CIBC | 8 644 491         | 8 272 056  | 10 045 183                     | 9 612 401  | 514 385         | 492 223   | 19 204 059   | 18 376 680  |
| Fonds commun d'actions américaines valeur CIBC                      | 4 227 307         | 4 226 577  | 4 234 767                      | 4 234 308  | 251 737         | 251 693   | 8 713 811    | 8 712 578   |
| Fonds commun d'actions internationales CIBC                         | 3 644 507         | 3 644 128  | 4 911 908                      | 4 911 060  | 217 250         | 217 164   | 8 773 665    | 8 772 352   |
|                                                                     | 67 298 749        | 65 947 504 | 79 200 686                     | 77 630 177 | 3 976 074       | 3 895 489 | 150 475 509  | 147 473 170 |
| Placements à court terme                                            | 9 000 000         | 9 000 000  | —                              | —          | 1 000 000       | 1 000 000 | 10 000 000   | 10 000 000  |
| Placements à long terme                                             | 58 298 749        | 56 947 504 | 79 200 686                     | 77 630 177 | 2 976 074       | 2 895 489 | 140 475 509  | 137 473 170 |

Le Fonds a l'intention de maintenir les investissements à long terme. Les placements à court terme représentent les montants de distribution aux bénéficiaires à des particuliers, à des organismes et administratif budgété pour l'année se terminant le 31 mars 2017.

## Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada

### Notes complémentaires

31 mars 2018

### 3. Placements (suite)

#### Revenus de placement

En conformité avec l'approbation du tribunal du plan administratif, les revenus de placement du Fonds d'héritage à l'éducation sont alloués aux Fonds suivants :

- Le Fonds d'éducation : jusqu'à 90% des revenus de placements; et
- Le Fonds des Métis : au moins 10% des revenus de placements.

|                                                                   | 2018        | 2017        |
|-------------------------------------------------------------------|-------------|-------------|
|                                                                   | \$          | \$          |
| Revenus de placement généré par le Fonds d'héritage à l'éducation | 2 688 445   | 3 136 535   |
| Allocation au Fonds d'éducation                                   | (2 419 600) | (2 822 882) |
| Revenus de placement - Fonds d'héritage à l'éducation             | 268 845     | 313 653     |
| Revenus de placement généré par le Fonds d'éducation              | 2 253 658   | 3 462 625   |
| Allocation du Fonds d'héritage à l'éducation                      | 2 419 600   | 2 822 882   |
| Revenus de placement - Fonds d'éducation                          | 4 673 258   | 6 285 507   |
| Revenus de placement généré par le Fonds des Métis                | 95 326      | 176 033     |
|                                                                   | 5 037 429   | 6 775 193   |

Le Fonds en en fiducie présente les revenus de placement nets de 450 418 \$ de dépenses de placement (58 922 \$ en 2017).

#### Détermination des justes valeurs

La juste valeur des placements se rapproche de la valeur à laquelle ces instruments pourraient être échangés dans le cadre d'une transaction entre des parties bien informées et consentantes. Les renseignements fournis par le dépositaire du Fonds sont utilisés pour refléter la juste valeur, qui pourrait différer de la valeur qui pourrait finalement être réalisée. Les parts de fonds communs sont évaluées à des prix calculés selon la juste valeur des titres sous-jacents détenus par les fonds communs.

En octobre 2016, le portefeuille a été investi à parts égales entre CIBC Asset Management Inc. et CGOV Asset Management. Au 31 mars 2018, les deux gestionnaires d'actifs détiennent leur portefeuille respectif.

#### Risque de placement

Les placements dans des instruments financiers exposent le Fonds en fiducie à des risques de placement, y compris les risques liés aux variations des taux d'intérêt, des taux de change et des marchés des actions, tant national qu'étrangers. Ces risques incluent également les risques découlant du fait qu'une contrepartie à un instrument financier ne s'acquitte pas d'une obligation au moment où elle devient exigible.

Les placements du Fonds en fiducie se composent de parts détenues dans des fonds communs. Le Fonds en fiducie a adopté des politiques, des normes et des procédures de placement afin de contrôler le niveau de risque auquel il est exposé. Les pratiques de placement du Fonds en fiducie ont été conçues afin d'éviter les risques indus de perte et de dépréciation des actifs, et de pouvoir raisonnablement prévoir un juste rendement selon la nature des placements. Le risque de placement maximal auquel le Fonds en fiducie est exposé est représenté par la valeur de marché des placements.

## Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada

### Notes complémentaires

31 mars 2018

### 3. Placements (suite)

#### a) *Risque de concentration*

Il y a risque de concentration lorsqu'une tranche importante du portefeuille est investie dans des titres comportant des caractéristiques similaires ou assujettis à des conditions économiques, politiques ou autres similaires. La direction est d'avis que les concentrations susmentionnées ne constituent pas un risque excessif.

#### b) *Risque de change*

L'exposition au risque de change découle des placements libellés en monnaies autres que le dollar canadien détenus par le Fonds en fiducie, qui représentaient 18 728 280 \$ du total du portefeuille au 31 mars 2018 (17 487 476 \$ en 2017). Le Fonds en fiducie n'a pas recours à des couvertures financières afin de gérer le risque de change.

### 4. Immobilisations

|                         | 2018   |                      | 2017                   |
|-------------------------|--------|----------------------|------------------------|
|                         | Coût   | Amortissement cumulé | Valeur comptable nette |
|                         | \$     | \$                   | \$                     |
| Améliorations locatives | 49 729 | 12 582               | 37 147                 |
| Équipement informatique | 14 125 | -                    | 14 125                 |
|                         | 63 854 | 12 582               | 51 272                 |

### 5. Solde dû à la Fraternité des Indiens du Canada

Puisque la Fraternité des Indiens du Canada (« FIC »), qui sert de secrétariat de l'APN, nomme les administrateurs du Fonds en fiducie, la FIC est ainsi réputée contrôler le Fonds en fiducie.

Au 31 mars 2018, le solde dû à la FIC s'établissait à 57 880 \$ (90 635 \$ en 2017).

Pour l'exercice clos le 31 mars 2018, le Fonds en fiducie a payé 60 000 \$ à la FIC (60 000 \$ en 2017) pour des services relatifs à l'administration et à la gestion du Fonds en fiducie ainsi que 48 117 \$ pour la location d'espace de bureau (35 539 \$ en 2017).

Les transactions avec l'APN ont été enregistrées à la valeur d'échange conformément aux ententes signées entre les parties prenantes.

### 6. Distribution aux bénéficiaires

En 2018, le Fonds en fiducie a approuvé des distributions à 605 particuliers ainsi qu'à 88 organismes au Canada, à l'égard de projets visant la guérison, la réconciliation et l'avancement des connaissances. Il a aussi continué de financer les organismes approuvés dans les exercices précédents. Le Fonds en fiducie a distribué 2 104 787 \$ aux particuliers approuvés 7 526 810 \$ aux organismes approuvés.

En 2017, le Fonds en fiducie a approuvé des distributions à 1 219 particuliers ainsi qu'à deux organismes au Canada, à l'égard de projets visant la guérison, la réconciliation et l'avancement des connaissances. Il a aussi continué de financer les organismes approuvés dans les exercices précédents. Le Fonds en fiducie a distribué 6 539 014 \$ aux particuliers approuvés et 2 320 163 \$ aux organismes approuvés.

## **Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada**

### **Notes complémentaires**

31 mars 2018

---

#### **7. Virements interfonds**

Conformément aux limites fixées pour les frais administratifs décrites à la note 1, les frais administratifs facturés aux fonds créés conformément à la CRRPI pour l'exercice clos le 31 mars 2018 se sont élevés à 1 332 463 \$ (1 050 801 \$ en 2017), soit 13,81% (11,90 % en 2017) du montant versé aux bénéficiaires.

#### **8. Chiffres comparatifs**

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin que leur présentation soit conforme à celle adoptée pour l'exercice courant.

**Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada**
**Annexe B - État des résultats et de l'évolution des soldes des autres fonds**

de l'exercice terminé le 31 mars 2018

| Notes                                                                               | 2018                                       |                                           |                                   |                                          |               | 2017                                       |                                           |                                   |                                          |                |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------|-------------------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------------|---------------|--------------------------------------------|-------------------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------------|----------------|
|                                                                                     | Fonds de<br>langue et<br>d'alphabétisation | Fonds de<br>guérison<br>de la<br>jeunesse | Fonds de<br>recherche<br>parrainé | Fonds<br>des héros<br>de notre<br>époque | Total         | Fonds de<br>langue et<br>d'alphabétisation | Fonds de<br>guérison<br>de la<br>jeunesse | Fonds de<br>recherche<br>parrainé | Fonds<br>des héros<br>de notre<br>époque | Total          |
|                                                                                     | \$                                         | \$                                        | \$                                | \$                                       | \$            | \$                                         | \$                                        | \$                                | \$                                       | \$             |
| <b>Revenus</b>                                                                      |                                            |                                           |                                   |                                          |               |                                            |                                           |                                   |                                          |                |
| Gouvernement du Canada                                                              | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —             | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —              |
| Revenus de placement                                                                | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —             | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —              |
| Divers                                                                              | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —             | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —              |
|                                                                                     | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —             | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —              |
| <b>Distributions aux bénéficiaires</b>                                              |                                            |                                           |                                   |                                          |               |                                            |                                           |                                   |                                          |                |
| Versements à des particuliers                                                       | 6                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —             | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —              |
| Versements à des organismes                                                         | 6                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —             | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —              |
| Total des distributions aux bénéficiaires                                           | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —             | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —              |
| <b>Charges</b>                                                                      |                                            |                                           |                                   |                                          |               |                                            |                                           |                                   |                                          |                |
| Salaires et avantages sociaux                                                       | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —             | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —              |
| Déplacements                                                                        | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —             | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —              |
| Honoraires professionnels                                                           | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —             | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —              |
| Frais administratifs et de gestion                                                  | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —             | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —              |
| Frais de bureau                                                                     | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —             | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —              |
| Loyer                                                                               | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —             | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —              |
| Publicité, promotions et publications                                               | 70 000                                     | —                                         | —                                 | —                                        | 70 000        | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —              |
| Assurance                                                                           | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —             | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —              |
| Total des charges                                                                   | 70 000                                     | —                                         | —                                 | —                                        | 70 000        | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —              |
| Total des distributions et des charges                                              | 70 000                                     | —                                         | —                                 | —                                        | 70 000        | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —              |
| <b>Excédent (insuffisance) des revenus<br/>sur les distributions et les charges</b> | (70 000)                                   | —                                         | —                                 | —                                        | (70 000)      | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —              |
| Soldes des fonds, au début de l'exercice                                            | 93 079                                     | 3 607                                     | 16 325                            | 10 931                                   | 123 942       | 93 079                                     | 3 607                                     | 16 325                            | 10 931                                   | 123 942        |
| Virements interfonds                                                                | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —             | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —              |
| <b>Solde des fonds, à la fin de l'exercice</b>                                      | <b>23 079</b>                              | <b>3 607</b>                              | <b>16 325</b>                     | <b>10 931</b>                            | <b>53 942</b> | <b>93 079</b>                              | <b>3 607</b>                              | <b>16 325</b>                     | <b>10 931</b>                            | <b>123 942</b> |

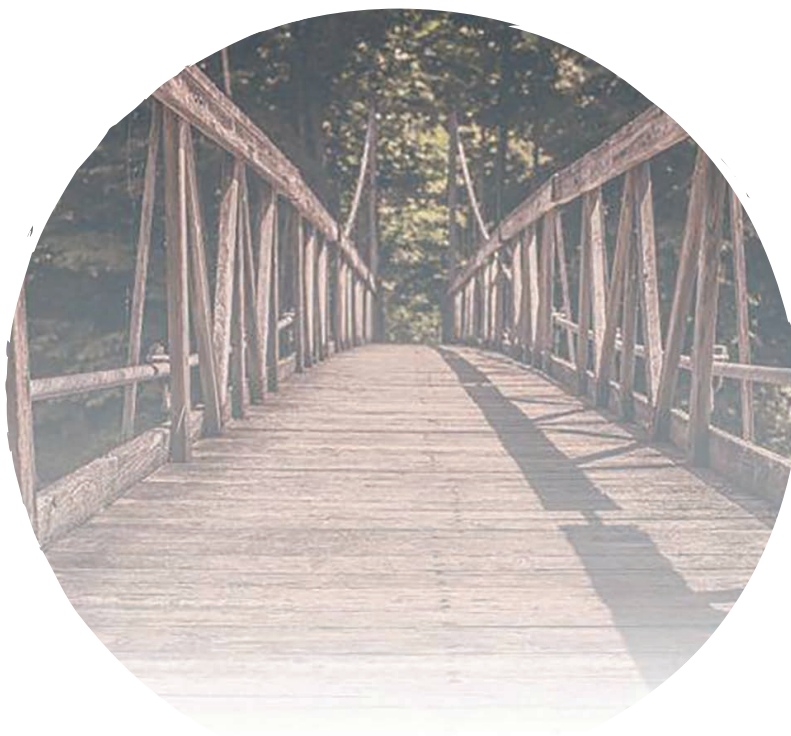
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

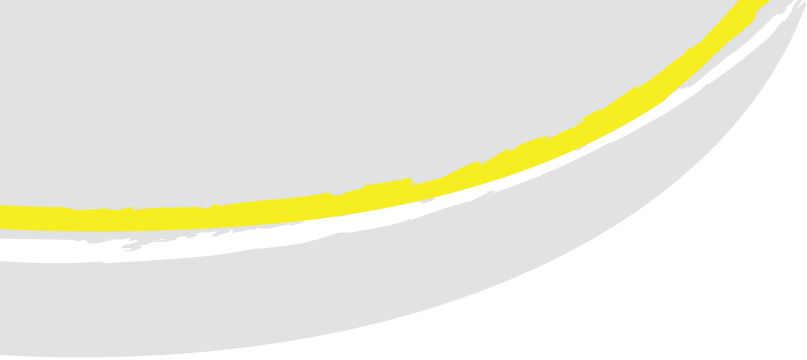
**Fonds en fiducie de la Fraternité des Indiens du Canada**  
**Annexe A - État de la situation financière des autres fonds**

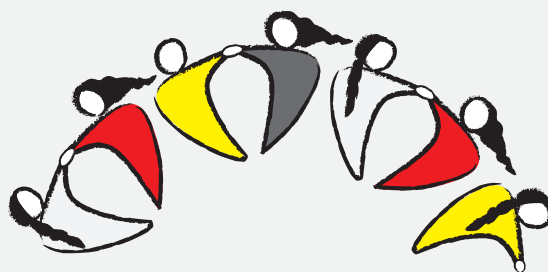
de l'exercice terminé le 31 mars 2018

|                                                   | 2018                                       |                                           |                                   |                                          |        | 2017                                       |                                           |                                   |                                          |         |
|---------------------------------------------------|--------------------------------------------|-------------------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------------|--------|--------------------------------------------|-------------------------------------------|-----------------------------------|------------------------------------------|---------|
|                                                   | Fonds de<br>langue et<br>d'alphabétisation | Fonds de<br>guérison<br>de la<br>jeunesse | Fonds de<br>recherche<br>parrainé | Fonds<br>des héros<br>de notre<br>époque | Total  | Fonds de<br>langue et<br>d'alphabétisation | Fonds de<br>guérison<br>de la<br>jeunesse | Fonds de<br>recherche<br>parrainé | Fonds<br>des héros<br>de notre<br>époque | Total   |
|                                                   | \$                                         | \$                                        | \$                                | \$                                       | \$     | \$                                         | \$                                        | \$                                | \$                                       | \$      |
| <b>Actif</b>                                      |                                            |                                           |                                   |                                          |        |                                            |                                           |                                   |                                          |         |
| À court terme                                     |                                            |                                           |                                   |                                          |        |                                            |                                           |                                   |                                          |         |
| Encaisse                                          | 23 079                                     | 3 607                                     | 16 325                            | 10 931                                   | 53 942 | 93 079                                     | 3 607                                     | 16 325                            | 10 931                                   | 123 942 |
| Charges payées d'avance                           | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —      | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —       |
| Placements à court terme                          | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —      | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —       |
| Taxes de vente à recouvrer                        | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —      | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —       |
| Intérêts courus                                   | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —      | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —       |
|                                                   | 23 079                                     | 3 607                                     | 16 325                            | 10 931                                   | 53 942 | 93 079                                     | 3 607                                     | 16 325                            | 10 931                                   | 123 942 |
| Immobilisations corporelles                       | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —      | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —       |
| Placements                                        | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —      | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —       |
|                                                   | 23 079                                     | 3 607                                     | 16 325                            | 10 931                                   | 53 942 | 93 079                                     | 3 607                                     | 16 325                            | 10 931                                   | 123 942 |
| <b>Passif</b>                                     |                                            |                                           |                                   |                                          |        |                                            |                                           |                                   |                                          |         |
| À court terme                                     |                                            |                                           |                                   |                                          |        |                                            |                                           |                                   |                                          |         |
| Créditeurs et charges à payer                     | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —      | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —       |
| Solde dû à la Fraternité<br>des Indiens du Canada | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —      | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —       |
|                                                   | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —      | —                                          | —                                         | —                                 | —                                        | —       |
| <b>Soldes de fonds</b>                            | 23 079                                     | 3 607                                     | 16 325                            | 10 931                                   | 53 942 | 93 079                                     | 3 607                                     | 16 325                            | 10 931                                   | 123 942 |
|                                                   | 23 079                                     | 3 607                                     | 16 325                            | 10 931                                   | 53 942 | 93 079                                     | 3 607                                     | 16 325                            | 10 931                                   | 123 942 |

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.







POURSUIVANT NOTRE PARCOURS  
Fiducie FIC



## POURSUIVANT NOTRE PARCOURS

Fiducie FIC

**Siège social :**

167 International Road, unité 5  
Akwasasne (Ontario) K6H 0G5

**Bureau satellite :**

55, rue Metcalfe, bureau 1600  
Ottawa (Ontario) K1P 6L5

**Sans frais : 1.888.268.0520**

**Télécopieur : 613.686.6757**

**Courriel : [info@nibtrust.ca](mailto:info@nibtrust.ca)**

**Numéro d'enregistrement d'organisme  
de bienfaisance :**

**119051795RR0001**

**[www.nibtrust.ca](http://www.nibtrust.ca)**